

## Marsanne 2021, l'ardéchois blanc des frères Courbis



Si les vins rouges sont très représentés en Ardèche, les blancs, au profil très floral, méritent que l'on s'y arrête. Ce tout nouveau Marsanne 2021 vient compléter la collection des cuvées de cépage du Domaine Courbis, déjà composée d'un Syrah et d'un Viognier.

La marsanne est l'un des cépages typiques de la Vallée du Rhône septentrionale. Elle s'y épanouit sur les terrains peu fertiles en coteaux et se plaît sur les sols chauds et caillouteux. Cépage tardif et vigoureux, elle n'en reste pas moins généreuse et offre des grappes fournies aux baies juteuses. Les marsannes qui composent cette cuvée ont été plantées en 2018, à 250 m d'altitude, à la limite de l'appellation Saint-Joseph. Il s'agit donc ici du premier millésime.

Si les deux frères Courbis respectent l'héritage séculaire (plus de 4 siècles d'histoire), cela ne les empêche pas de diversifier la production et d'élargir leur terrain de jeu à de nouvelles AOC et IGP. Sur les 39 ha du domaine, la syrah reine de la Vallée du Rhône côtoie roussanne, marsanne et viognier. Le coeur de la production s'étend sur Saint-Joseph et Cornas, les appellations historiques. Mais Dominique et Laurent produisent aussi en AOC Saint-Péray et Crozes-Hermitage et en IGP Ardèche et Collines Rhodaniennes, soit 4 AOC et 2 IGP.





Tout en légèreté et gorgée d'arômes floraux (acacia, chèvrefeuille), cette jeune marsanne offre une bouche gourmande avec des notes exotiques (litchi) et de fruits d'été (abricot, pêche blanche).

Ce Marsanne 2021 procure un plaisir immédiat dès l'apéritif avec par exemple des gambas grillées aux herbes. A table, dégustez-le avec des plats printaniers tels un [ris de veau poêlé aux asperges](#) ou des [petits pois accompagnés de fèves et de morilles au lait de coco](#), puis des fromages régionaux comme un Picodon, un [Saint-Marcellin](#) ou encore un Bleu du Vercors.

Marsanne 2021 est disponible chez les cavistes [ainsi qu'à la boutique en ligne du domaine](#) au prix de 14 €.